

Calvaire d'un Anglais au Rouret : quelle responsabilité pour les agresseurs

C'est parce qu'elle portait au doigt un brillant très voyant que M^{me} Smith a été repérée à un distributeur de billets par Mohamed Rebiai, jugé depuis lundi par la cour d'assises des A.-M. (1), avec ses deux complices, son frère Gelali Rebiai et Laurent Vanhove. Ce bijou aura conduit le trio jusque chez leurs victimes, dans une coquette villa du Rouret. Mais ce qui devait être « seulement » un braquage a finalement très mal tourné. Le mari de M^{me} Smith a été grièvement blessé en sautant par une fenêtre du premier étage pour tenter d'échapper à ses agresseurs (*nos éditions d'hier*). Il conserve de cet épisode des séquelles invalidantes et irréversibles.

Enfermé dans le coffre d'une voiture

Le 11 août 2011, une Audi A5 entre en marche arrière dans le chemin d'accès de la propriété des Smith. Deux hommes encagoulés en descendent. Ils molestent le jardinier qu'ils enferment dans le coffre de la voiture. Puis, pendant

une durée que l'on peut estimer à une heure environ, ils font le tour de la maison pour faire main basse sur les valeurs (cartes de crédit, espèces). Non sans menacer et frapper M. Smith qui, parlant mal le français, ne comprenait pas exactement ce que lui réclamaient ses visiteurs. Par chance, son épouse était absente au moment de l'agression. Le jardinier, bien qu'indemne physiquement, fut psychologiquement très choqué.

Il n'aura fallu qu'une dizaine de jours aux gendarmes et policiers pour « loger » les auteurs, peu ou prou recherchés dans le cadre d'autres affaires, et déjà filés ou placés sur écoutes. L'adjudant-chef de gendarmerie Paillet et le commissaire Roux ont livré à la cour un récit circonstancié et minutieux de leurs enquêtes.

Les trois accusés, détenus depuis l'époque, ont reconnu les faits. Les éléments matériels réunis – traces, cagoule, voiture – semblent corroborer la thèse des enquêteurs.

À l'insu de leur plein gré

Maîtres Verrier et Vazzana vont s'appliquer aujourd'hui à tenter de ramener ce fait divers à la dimension d'un simple braquage qui a dérapé, à l'insu du plein gré des auteurs. Pour Mohamed Rebiai, chef de cette expédition, l'enjeu est important puisqu'en état de récidive, il encourt la réclusion criminelle à perpétuité. Heureusement pour lui, il n'est pas l'auteur de l'agression – il se trouvait à ce moment au volant de la voiture – et a fait preuve d'un peu d'humanité en plaçant un oreiller sous la tête de M. Smith et le protégeant d'une couverture lorsqu'il le vit au sol gisant dans son sang. Ses deux acolytes sont eux passibles d'une peine de 20 ans. Gelali Rebiai est en position délicate puisqu'il apparaît comme le plus violent de l'équipée. Réquisitoire de l'avocat général Moreau et plaidoiries aujourd'hui, le verdict étant attendu ce soir.

J.-M. CHEVALIER

1. Présidée par Mme Michèle Lis-Schaal